UFAP
UNSa Justice

CP ORLEANS-SARAN

La chance ne sourit pas toujours !

Saran, le 20 octobre 2025

Dans le contexte des crises institutionnelles de manque d'effectifs et de surpopulation carcérale, la sécurité des personnels relève de la CHANCE.

Ce dimanche 19 octobre 2025, à quelques secondes, la chance a failli ne pas sourire aux personnels en service au CDH particulièrement à la brigadière-cheffe encadrement J.

A l'ouverture de la cellule 102 du CDH, occupée par deux pensionnaires qui avaient perturbé le bon déroulement du service de nuit, l'un des deux va se ruer sur notre collègue dans l'intention de l'agresser après avoir saisi une barre de fer, qu'il avait dissimulé sous le lit.

QUELLE CHANCE D'AVOIR PU IMMEDIATEMENT REFERMER LA PORTE ;
QUELLE CHANCE DE NE PAS AVOIR ETE SEULE A CE MOMENT PRECIS puisque la volonté annoncée par ces énergumènes était de TUER LA GRADEE !

C'est alors qu'il va être décidé de faire équiper 6 surveillants et 1 gradé. Mais l'état de destruction de la cellule, les barricades dressées, les armes confectionnées et les velléités des pensionnaires ne vont pas favoriser une intervention secure des équipes.

Il sera fait appel à l'ERIS de Dijon pour intervenir. Avant l'intervention, des négociations vont être menées par le chef de détention assisté des surveillants R et N qui vont jouer un rôle crucial dans le désamorçage de la situation.

L'intervention des ERIS durera une vingtaine de minutes. Les retranchés vont se rendre sans opposer de résistance.
Le bureau local **UFAP-UNSa Justice** tient à saluer la réactivité et le professionnalisme de ces personnels dont le service souffre d'un sous-effectif, si appliqué à un établissement lambda, le rendrait ingérable en matière de ressources humaines.

L'UFAP-UNSa Justice du CPOS laissera « les journalistes du lycée » fustiger ceux qui ne lèchent pas leurs sabots ; cependant, elle se chargera de questionner sur la sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.

LA DIRECTION LOCALE DOIT SAISIR QU'AVEC LES PROFILS DANGEREUX QUI PULLULENT AU CPOS, IL N'EST PLUS CONCEVABLE QU'UN PERSONNEL N'OUVRE SEUL UNE CELLULE.

ON NE PEUT PAS VENIR TRAVAILLER EN CROISANT LES DOIGTS OU AVEC LA BOULE AU VENTRE SANS QUE CELA N'INTERPELLE LES DECIDEURS !

Lors du dernier « Comedy club » local sur le surveillant-acteur, notre organisation a posé sur la table le sujet du **travail en équipe mobile.** Il n'aura pas fallu plus de trois jours pour que la réalité de la détention démontre qu'IL EST **UNE NECESSITE ABSOLUE ET IMMEDIATE** !

Le bureau local **UFAP-UNSa Justice** **EXIGE** que la direction s'engage **PROMPTEMENT** dans la mise en œuvre de ce dispositif de sécurité des personnels en détention.

Le bureau local **UFAP-UNSa Justice** **EXIGE** une fouille générale du CDH pour épurer ce bâtiment des substances qui le gangrène.

Le bureau local UFAP-UNSa Justice tient à féliciter tous les personnels qui ont convenablement géré cette situation périlleuse et demander qu'ils soient gratifiés à la hauteur de leurs actions.

CETTE GRATIFICATION NE DOIT PAS SE FAIRE « A LA SAINT-GLINGLIN » !

Pour le bureau local, Joseph PITA MUKUNA